



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 30 novembre 2021

### Un loup identifié en Vienne le 28 novembre 2021

Le dimanche 28 novembre, un grand canidé a été observé au sud-est de Poitiers, sur la commune de Marçay, vers 18H, dans le département de la Vienne. L'observateur a transmis toutes les indications nécessaires à l'Office Français de la Biodiversité qui a pu authentifier cette observation, à partir du témoignage de l'observateur et d'une vidéo de qualité moyenne, comme étant très probablement celle d'un loup gris (*Canis lupus lupus*).

Il s'agit de la seconde détection du loup dans le département puisqu'une dépouille avait été découverte le 17 mars 2021 à proximité d'une voie ferrée sur la commune de Lathus-Saint-Rémy, sur la frange sud-est du département. Il s'agissait d'un mâle sub-adulte de lignée Italo-Alpine. L'espèce est en effet connue pour sa grande capacité de dispersion, notamment en phase de recherche de territoire. Ainsi, depuis sa réapparition dans les Alpes du Sud en 1992, le loup a été identifié dans des régions aussi éloignées que les Pyrénées, la Lorraine, la Bourgogne, ou encore la Somme. Cette année, les départements de la Vendée, de la Loire-Atlantique ou encore de l'Indre-et-Loire ont connu une présence occasionnelle de l'espèce.

En Nouvelle-Aquitaine la présence du Loup gris avait déjà été avérée en Dordogne en 2015, elle est permanente depuis 2018 en Pyrénées-Atlantiques et plus récemment de manière occasionnelle l'espèce a été identifiée en 2019 en Charente-Maritime, 2020 en Charente et 2021 en Creuse.

Ce type d'observation fortuite et isolée de loup a souvent lieu à l'automne et en début d'hiver. Cette saison correspond en effet à une étape importante du cycle biologique de l'espèce qu'on appelle la dispersion. A cette période, les jeunes nés au printemps prennent pleinement leur place au sein du groupe contraignant d'autres individus à quitter la meute pour chercher un nouveau territoire où s'établir. Ces individus peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres avant de se fixer, et ceci en quelques jours (distances de dispersion pouvant atteindre 800 km depuis le lieu de naissance).

Le système de colonisation par « bonds » est caractéristique de l'espèce. Le nouveau territoire d'installation peut être séparé de la meute d'origine de plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres, laissant des espaces vides qui peuvent être colonisés par la suite. Ceci explique notamment certaines observations isolées, loin des zones

**Cabinet de la préfète**

**Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



de présence permanente connues, comme en Vienne. Ces individus en phase de dispersion peuvent séjourner dans un secteur avant de le quitter. La rapidité de déplacement et la discrétion de cet animal d'un point à un autre fait que l'espèce peut facilement passer inaperçue le long de son trajet de dispersion.

Mandaté par le Ministère en charge de l'environnement pour le suivi du loup, l'Office Français de la Biodiversité (OFB- Établissement public de l'État), dispose d'un maillage territorial d'agents spécialement formés à la reconnaissance des indices de présence du loup et aux expertises de constats d'attaques sur animaux sauvages ou bétail domestique, y-compris dans la totalité des départements de la région Nouvelle-Aquitaine où la présence de cette espèce protégée est occasionnelle. Ils sont soutenus par un réseau de partenaires et acteurs locaux.

Toute observation suspecte de grand canidé, prédation sur animaux sauvages ou suspicion de dommage sur bétail domestique doit être rapidement signalé au service départemental de l'OFB (Service départemental de Vienne : 05.49.52.01.50 ou [sd86@ofb.gouv.fr](mailto:sd86@ofb.gouv.fr)).

*Toutes les infos sur* [HTTPS://WWW.LOUPFRANCE.FR/](https://www.loupfrance.fr/)

**Cabinet de la préfète**  
**Bureau de la communication**  
**interministérielle**

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers